



CLUB DE GLACE DE L'AMICALE LAIQUE D'ECHIROLLES – CGALE



SAISON 2016-2017 ANNONCEMENT - SHORT TRACK CHAMPIONNATS DE FRANCE 2017 ELITE ET JUNIORS - NATIONAL GRENOBLE - Isère

...0000000...

Sous l'égide de la *Fédération Française des Sports de Glace* (FFSG) et de la *Commission Sportive Nationale de Patinage de Vitesse* (C.S.N.P.V), le *Club de Glace d'Echirolles CGALE* organise le *Critérium national des jeunes* 2017 qui se déroulera à la Patinoire d'agglomération PoleSud, Avenue d'Innsbruck 38100 Grenoble le *samedi 22 et dimanche 23 avril 2017*.







1.	Règles générales – critères de participation	2
	Distances	
	Programme	
	Déroulement des courses - Classement Général	
5.	Glace et Pistes	4
6.	Délivrance des titres de « Champion de France » junior-Récompenses	4
7.	Inscriptions	4
8.	Réunion des coachs et team leaders	. 5
9.	Contrôles antidopage	. 5
10.	Assurance des patineurs	. 5
11.	Service médical	. 5
12.	Hébergement des patineurs	. 5
13.	Organisation	5

...0000000...

1. Règles générales - critères de participation

Les **Championnats de France ELITE et Juniors** se dérouleront conformément aux règles énoncées dans le règlement national des compétitions short-track, le cas échéant complétées par le présent announcement.

Ils comprennent également la catégorie National.

Ils sont ouverts aux patineurs détenteurs d'une licence compétition vitesse auprès de la FFSG et respectant les règles Fixées dans le règlement susvisé. Ou le cas échéant sur invitation de patineurs d'une autre fédération membre de l'ISU.

Les patineurs qui ne sont pas de nationalité française, ou qui ont la double nationalité avec un autre pays devront le signaler à l'inscription. Ils peuvent concourir s'ils sont licenciés dans un club affilié à la FFSG.

Pour rappel les temps minima de participation sont les suivants :

Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
ELITE JB-JA-SE	500 m	0.49.000	0.45.000
National JB-JA-SE	500 m	0.59.000	0.53.000
Juniors A	500 m	0.54.000	0.48.500
Juniors B	500 m	0.55.000	0.50.000
Juniors C	500 m	0.58.000	0.53.000
Novice (junior D et E)	500 m	1.02.000	0.57.000

Les temps doivent avoir été réalisés après le 30 juin 2015.

Seront admissibles les patineurs ayant réalisé leur temps pendant le Critérium National des Jeunes à condition d'avoir été inscrits au préalable dans les délais visés ci-dessous.



La catégorie « National » regroupe les patineurs senior et junior A & B qui n'ont pas réalisé les temps qualificatifs au championnat de France de leur catégorie mais qui ont réalisé les temps au 500m entre 45' et 53" pour les hommes, et entre 49" et 59" pour les dames.

Le championnat Elite est ouvert aux séniors et juniors qui ont réalisé les minima. Il appartient aux clubs de choisir lors de l'inscription la catégorie Elite ou junior.

2. Distances

Individuelles: Hommes ou Dames:

	1 ^e distance	2 ^e distance	3 ^e distance	Superfinale
Novices	1000 m	500 m	777 m	1000 m sur sélection
Juniors C	1000 m	500 m	777 m	1500 m sur sélection
Juniors B	1500 m	500 m	1000 m	1500 m sur sélection
Juniors A	1500 m	500 m	1000 m	1500 m sur sélection
National	1000 m	500 m	777 m	1500 m sur sélection
ELITE	1500 m	500 m	1000m	1500m sur sélection

Relais: Hommes ou Dames 3000 m

Ces derniers seront constitués d'équipes de patineurs de même club et pourront comporter des patineurs de toutes les catégories.

3. Programme

Le programme *prévisionnel* des épreuves est le suivant :

Les championnats de France sont précédés du Critérium National des Jeunes qui fait l'objet d'un autre annoncement. A l'issue du Critérium aura lieu la présentation des équipes.

Horaires prévisionnels (à confirmer selon inscriptions) :

Samedi 22 avril 2017 :

14h00 : réunion coach – Team Leader 14h30 : présentation des équipes 15h00 : échauffement 3 groupes

15h45 : Qualifications, et 1ère distance - heats relais

Dimanche 23 avril 2017

08h00 : Echauffement

08h45 : Début seconde distance

Podiums vers 18h

Une présentation des équipes est prévue entre la fin du critérium et le début des championnats de France

4. Déroulement des courses - Classement Général

Pour être classé, le patineur doit être présent au départ de la première course. Toutes les distances se courent à partir des séries et par élimination jusqu'à la finale.

Seront organisées pour chaque distance des finales A et B et des finales de classement, sauf si le nombre de patineurs n'est pas suffisant.

La 4ème distance dite super-finale ne sera courue qu'en finale A : y participeront les 6 meilleurs classés des 3 premières distances, plus ex-æquo éventuels.



Les classements, les pénalités, cartons jaunes, cartons rouges seront appliqués conformément aux règles ISU.

Dans le cas de regroupement de catégories, le classement sera établi distinctement pour chacune des catégories.

5. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 60x30 sur laquelle seront tracées 5 pistes de 111,12m. Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection

6. Délivrance des titres de « Champion de France » junior-Récompenses

Les titres de Champions de France seront décernés aux concurrents de nationalité française conformément aux lois et règlements en vigueur.

Les concurrents de nationalité étrangère seront récompensés selon le résultat obtenu à chaque distance ou au classement général, mais ne pourront prétendre au titre de champion de France. Aucun titre n'est décerné dans une catégorie ne réunissant pas au moins trois patineurs inscrits, dont deux au moins sont présents au départ.

A l'issue de chaque distance (hors superfinale), les trois premiers de chaque catégorie, hommes et dames, seront récompensés.

Dans le cas de regroupements, un classement de la distance sera établi pour chacune des catégories permettant la remise des récompenses. Mais sans attribution de points de finales particulière.

Remise à l'issu de la rencontre Le titre de Champion de France des clubs sera décerné.

Pour la catégorie National pas de titres décernés ni de récompenses sur les distances. Une récompense sera attribuée aux trois premiers (H et D séparés) au classement général.

Pour les podiums les patineurs devront être en combinaison ou tenue club.

7. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours et avoir effectué le temps visé ci-dessus, répertorié dans le TOP-France. . Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront parvenir

Préinscriptions OBLIGATOIRES au plus tard le 31 mars 2017

·

à l'adresse : https://www.short-track.fr/inscriptions/

et confirmation au plus tard le 14 avril 2017.

Le montant des frais d'inscriptions est de **20 € par patineur**, à régler par Chèque/virement **avant** la compétition à l'ordre de CGALE (RIB sur demande Email <u>murielle.audemard@orange.fr</u>) Une caution de 50 € par club sera demandée pour les bonnets.



8. Réunion des coachs et team leaders

La réunion officielle des coachs et team leaders de la compétition se tiendra à 14h00 – heure confirmée à l'issue des préinscriptions.

sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition Bernard Faure et du Compétiteur Steward Stéphane Larrière.

Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches.

9. Contrôles antidopage

Des contrôles pourront être effectués.

Le déroulement du contrôle sera conforme aux normes de la FFSG et/ou de l'ISU et se dérouler sous l'autorité du médecin fédéral national.

Le contrôle est effectué sur des participants tirés au sort ou désignés selon les mêmes modalités. Le contrôle est effectué par un médecin désigné par le Ministère des Sports.

10. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

11. Service médical

Présence d'un service médical de secours et d'évacuation.

12. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club qui pourra à cet effet s'adresser à l'office du tourisme de Grenoble. Une liste des hôtels disponibles est jointe à l'annoncement.

13. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie. Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à **Murielle Audemard** murielle.audemard@orange.fr

Fait le 28/02/2017

La Présidente du CGALE Murielle AUDEMARD



Hébergement Restauration

B&B Hotel Alpexpo 31 Avenue de l'Europe 38100 GRENOBLE +33(0)4/38/12/39/01 mail : assistant-4534@hotelbb.com

B&B Verlaine

1, Avenue Paul Verlaine 38100 GRENOBLE

APPART'CITY 1, Avenue d'Innsbruck 38100 GRENOBLE France

TÉL: +33 (0) 476295190 FAX: +33 (0) 476295191

ADAGIO 41,rue Maurice Diderot 38 000 GRENOBLE +33438211700 H8408@adagio-city.com

IBIS BUDGET Grenoble Sud Seyssins 2, rue Docteur Schweitzer 38180 SEYSSINS +33892684006 ibisbudget.com

CAMPANILE Grenoble Sud-Seyssins 4, rue Jean Moulin 38180 SEYSSINS +33476490041